



Crédit photo : Aboodi Vesakara (Unsplash)

Dans ce numéro

- Projet CATHII - Traite humaine et expérience à l'ONU
- Nouvelles formes d'exploitation humaine à l'ère numérique
- Accusations contre les dirigeants du Camping Havana Resort
- La bande dessinée comme outil de solidarité internationale

70e Commission de la condition de la femme : le CATHII à l'ONU pour la 6e fois !

« Les vents contraires sont forts ; notre détermination l'est encore plus. » C'est sur ces mots que Sima Bahous, directrice exécutive d'ONU Femmes, a conclu la 70e Commission de la condition de la femme (CSW) des Nations Unies le 19 mars 2026. Cet événement rassemble annuellement 190 pays et plus de 4 500 organisations afin de faire le point sur la situation des femmes dans le monde. Et le CATHII ? Nous y étions ! Pour la 6e fois, le projet du CATHII *Traite humaine et expérience à l'ONU* a rassemblé et préparé un groupe d'universitaires pour cet événement majeur. Vingt-deux jeunes ont rejoint le groupe, certains choisissant de participer en ligne et d'autres se déplaçant à New York pour trois jours intensifs d'échanges et d'ateliers.

Le lundi 9 mars, ce sont donc 12 étudiantes et étudiants fébriles qui se retrouvaient aux abords du siège des Nations Unies, avec en main une liste d'ateliers pertinents, sous les soins de Sofia Ranke Farro, ancienne participante devenue responsable du projet.

Avec l'appui de Mika Joseph, participante d'une année précédente s'étant portée volontaire pour accompagner le groupe, Sofia Ranke Farro a accueilli et guidé les personnes participantes à travers différents ateliers ainsi que lors d'une visite du siège des Nations Unies. Grâce à elle, le groupe a également bénéficié de rencontres privilégiées avec deux organismes : la Federación Mexicana de Universitarias (Mexique) et la Coalition pour l'abolition de la prostitution (France).

Si le climat des délibérations officielles, sur fond de guerre et de polarisation idéologique, se déroulait sous une certaine tension, la mobilisation n'en était pas moins bouillonnante. En marge du programme officiel, 750 événements parallèles ont eu lieu, abordant différents enjeux féministes et donnant la parole à des femmes de tous horizons. Sur la question de la traite humaine plus spécifiquement, les participants sur place et en ligne ont eu la chance d'entendre des intervenantes de plus de 20 pays, y compris des membres des Premières Nations.

Il y a de quoi se réjouir du succès continu de ce projet du CATHII. En plus de préparer une relève dans la lutte contre la traite humaine, il brise les barrières entre les disciplines universitaires et rapproche les milieux académiques des milieux de pratique. L'intérêt soutenu pour cette initiative et l'enthousiasme des personnes participantes témoignent d'un engagement sincère de la jeunesse envers la dignité humaine.

Restez à l'affût ! Dans la prochaine édition du CATHII-Info, nous vous ferons part du bilan collectif issu de la rencontre finale des participants et des participantes.

Ariane Collin

La page Facebook du CATHII est bien vivante !

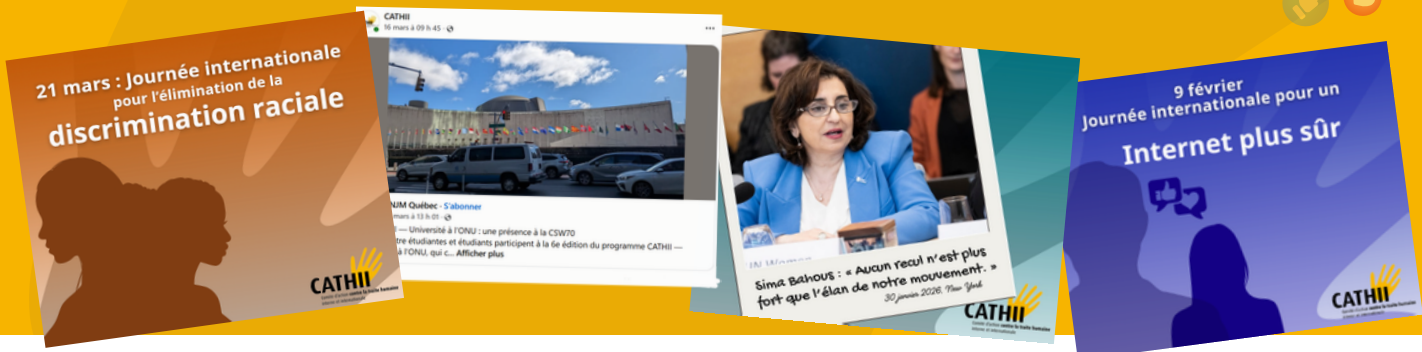
Allez la visiter régulièrement à :

<https://www.facebook.com/CATHII.info>

Mieux : suivez-nous, pour avoir régulièrement de l'information et invitez des amis à s'abonner à leur tour.



Credit images : Canva





Toutes les photos sont de Sofia Ranke Farro, à l'exception de la n° 8, de Carla Adima Yaly.



Légende :

- 1 - Devant l'esplanade du siège social de l'ONU
- 2 - Panneau à l'entrée de la Commission de la condition de la femme
- 3 - Les étudiants à l'entrée du siège social de l'ONU, pour leur visite
- 4 - Mosaique décorative « La règle d'or » (Mat. 7,12), d'après l'œuvre de Norman Rockwell, 1985

- 5 - Participation à l'un des ateliers
- 6 & 7 - Visite dans les corridors du siège social de l'ONU
- 8 - Les étudiants devant la salle de l'Assemblée Générale de l'ONU
- 9 - Les étudiants dans la salle du Conseil de sécurité de l'ONU

Nouvelles formes d'exploitation humaine à l'ère numérique

L'ère numérique transforme profondément les dynamiques d'exploitation humaine, en déplaçant une partie des abus vers des espaces invisibles, transnationaux et difficiles à réguler. Les usines d'entrées de données pour l'Intelligence Artificielle (IA) en sont un exemple frappant : des milliers de personnes effectuent du micro-travail – annotation, tri, transcription ou modération – pour des salaires dérisoires, souvent dans des pays à faibles revenus. Ce travail, lié au développement de l'intelligence artificielle, s'effectue sous surveillance numérique, sans protections sociales ni droits collectifs.

Une grande partie des images les plus horribles et traumatisantes utilisées pour entraîner ou filtrer les systèmes d'IA sont visionnées et décrites par des travailleurs pauvres en Afrique, exposés à un flux continu de contenus violents qui détériorent leur santé mentale et perturbent leur sommeil.

L'exploitation en ligne et le travail forcé numérique prennent également de l'ampleur. Des centres de fraude en ligne, notamment liés aux arnaques financières ou à la crypto-fraude, piègent des travailleurs qui se retrouvent forcés d'opérer eux-mêmes des escroqueries.

Les chaînes d'approvisionnement en matières pour les appareils numériques reposent également sur des formes d'exploitation souvent invisibles : extraction de minerais pour batteries et appareils électroniques, assemblage dans des conditions dangereuses ou sous contrainte, ainsi que le travail des enfants dans certaines régions.

Face à ces nouvelles formes d'exploitation, les citoyens et les organisations de la société civile ont un rôle essentiel à jouer pour exiger des pratiques numériques éthiques. Les consommateurs peuvent d'abord s'informer sur l'origine des services et des produits technologiques qu'ils utilisent, questionner les entreprises sur leurs chaînes d'approvisionnement numériques et privilégier les fournisseurs qui s'engagent à respecter les droits humains. Les organisations peuvent, quant à elles, amplifier la vigilance citoyenne en documentant les risques de traite liés au numérique, en sensibilisant le public et en interpellant les gouvernements.

En unissant leurs voix, citoyens et organismes peuvent contribuer à s'assurer que nos achats numériques, nos usages technologiques et le développement de l'intelligence artificielle ne se fassent jamais au détriment de la dignité humaine.

Isabelle Couillard



Crédit photo : Geralt (Pixabay)

Sources :

- [L'impact de la technologie sur la traite des êtres humains](#)
- [Traite des êtres humains en ligne facilitée par la technologie](#)
- [Sommet de l'IA : en Afrique, les petites mains de la tech veulent être entendues](#)

Accusations contre les dirigeants du Camping Havana Resort pour embauche illégale de travailleurs étrangers

L'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) a déposé des accusations contre deux dirigeants du Camping Havana Resort pour avoir embauché illégalement 21 travailleurs étrangers sans permis entre 2022 et 2024. L'affaire, qui découle de plaintes déposées par Michel Pilon, alors directeur général du Réseau d'aide aux travailleuses et travailleurs migrants agricoles du Québec (RATTMAQ), et Jasmin Chabot, du groupe AIDE de Sherbrooke, des défenseurs des droits des travailleurs migrants, relance le débat sur l'exploitation de la main-d'œuvre étrangère au Québec.

Dominic Perrier et sa fille Ariane font face à des accusations liées à l'embauche de travailleurs non autorisés à occuper un emploi au Canada. Un employé, Oscar Fuentes Labrada, est aussi accusé d'avoir « incité, aidé ou encouragé » l'embauche et l'emploi de ces personnes.



Crédit photo : Canva

L'enquête aurait débuté en décembre 2022 à la suite d'un reportage de Radio-Canada. Deux anciens employés recrutés au Mexique affirmaient avoir été invités à entrer au pays comme touristes afin de contourner les exigences de permis de travail. Ils dénonçaient des conditions difficiles et des salaires inférieurs aux normes.

L'un des travailleurs aurait reçu 300 \$ par semaine malgré de nombreuses heures supplémentaires. La Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) lui a donné raison, estimant qu'il aurait dû gagner au moins 570 \$ hebdomadairement selon le salaire minimum en vigueur à l'époque.

Le RATTMAQ s'est dit satisfait des accusations. « De telles situations d'abus sont inadmissibles au Québec et au Canada. Nous espérons que ces accusations enverront un message clair aux employeurs », a déclaré à La Presse sa directrice adjointe, Véronique Tessier.

Le Camping Havana Resort n'a pas commenté. L'entreprise poursuit Radio-Canada et Michel Pilon pour le reportage diffusé, alléguant des pertes financières. Elle a toujours nié toute embauche illégale. Ce dossier met en lumière la vulnérabilité des travailleurs migrants et les enjeux d'application des lois au Québec et au Canada.

Michel Pilon

- Sources :
- [La Presse \(27 février 2026\) Des dirigeants du Camping Havana Resort accusés](#)
 - [Radio-Canada \(23 mars 2023\) La CNESST donne raison à un travailleur mexicain](#)
 - [Radio-Canada \(21 déc. 2022\) Des Mexicains payés 4\\$ de l'heure dans un camping de l'Estrie](#)
 - [ASFC \(27 février 2026\) Des accusations déposées à la suite d'une enquête](#)

